



Plainte pour vol de voiture

Par **cava62**, le **19/08/2008** à **18:46**

bonjour,

je me suis fais voler ma voiture en 99.une plainte a été déposé par mon conjoint de l'époque.on me demande de fournir ma déclaration de plainte puis je demander le duplicata au commissariat sachant que ce n'est pas moi qui ai fais la plainte.

merci

Par **coolover**, le **20/08/2008** à **11:50**

En principe, seul celui qui a fait le dépôt plainte peut en avoir le récépissé (Art. 15-3, code de procédure pénale).

Si vous étiez mariés à l'époque, il y a des chances que le commissariat accepte tout de même.

Sinon... Ce sera l'occasion de prendre des nouvelles de ton ex-conjoint !